

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/99

12 décembre 1996

(96-5276)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

CAMEROUN

Déclaration de M. Edmond Moampea Mbio Secrétaire d'Etat au développement industriel et commercial

Je voudrais joindre ma voix à celles des orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter pour votre brillante élection à la présidence de cette Conférence. L'histoire retiendra que vous avez été le premier Président de l'instance suprême de notre Organisation.

Je voudrais également rendre à travers vous un hommage particulier à votre gouvernement et au peuple de Singapour pour toutes les attentions dont ma délégation a fait l'objet depuis son arrivée dans votre magnifique capitale, et la parfaite organisation des présentes assises.

Permettez-moi enfin de féliciter M. Renato Ruggiero, Directeur général de l'OMC ainsi que le Secrétariat qu'il dirige avec compétence et efficacité.

Voici deux ans que nous avons signé les Accords de Marrakech qui consacrent la création de l'OMC.

Les présentes assises constituent à cet égard une première occasion pour évaluer la volonté réelle de ses Membres de mettre en place, à l'échelon mondial, un cadre de concertation sur les problèmes de commerce, et de mesurer le chemin parcouru, dans le respect des engagements pris à Marrakech.

Engagement à une plus grande libéralisation du commerce international certes, mais aussi engagement à une solidarité agissante entre les Membres, pour tenir compte de la différence de leurs niveaux de développement.

Le Cameroun, pour sa part, réitère sa détermination à adapter progressivement son économie au nouveau contexte libéral marqué par la globalisation des échanges.

Au plan commercial, les restrictions quantitatives naguère imposées aux importations pour les besoins de la protection de l'industrie locale ont été totalement démantelées.

Les licences et toutes formes d'autorisation, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation ont été supprimées, et les procédures administratives liées au commerce extérieur considérablement allégées.

Au plan tarifaire, la réforme fiscal-douanière adoptée le 14 février 1994 au sein de l'Union douanière et économique des Etats de l'Afrique centrale (UDEAC) a institué un taux de douane unique, considérablement réduit, pour chacune des quatre catégories des produits importés.

S'agissant des investissements, le gouvernement a entrepris un ambitieux programme de privatisation des entreprises du portefeuille de l'Etat et réduit considérablement les incitations proposées aux investisseurs dans le cadre du Code des investissements, en particulier les avantages douaniers.

L'évaluation au niveau multilatéral des mesures y relatives sera bientôt rendue possible à la faveur des notifications qui seront faites au Secrétariat de l'OMC.

Il s'agira là d'une manifestation formelle, non seulement de la volonté du gouvernement de mon pays de tenir les engagements pris dans le cadre des accords déjà conclus, mais également de sa disponibilité à appuyer toute initiative tendant à l'amélioration de l'environnement du commerce international, et qui tiendrait compte des intérêts bien compris de tous les Membres de notre Organisation.

A cet égard, le Cameroun se félicite des mesures transitoires prévues dans les accords en vigueur en faveur des pays en développement.

De même, en est-il de l'heureuse initiative prise par le Secrétariat de l'OMC d'organiser, au début de l'année prochaine, une réunion avec les organismes d'aide, les institutions de Bretton Woods, le PNUD et les pays les moins avancés.

Une telle concertation

Les questions relatives à la concurrence mériteraient d'être examinées dans les mêmes conditions.

C'est le défi de la solidarité dans le développement du commerce international qu'il s'agit en définitive de relever.

Car, en faisant encore miens les propos du Président en exercice de l'OUA devant la 51ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, "Tous les pays sont concernés par la mondialisation. Aujourd'hui plus qu'hier, la Communauté internationale est consciente de son unité de destin, et les réponses à donner aux défis qui nous sont lancés doivent nécessairement refléter cette mondialisation."

Ce défi, nous pouvons le relever, pourvu qu'ensemble nous en manifestions réellement la volonté.